



Licence Informatique (INFO)

<https://www.licenceinfo.fr>

Réunion de pré- rentrée L2/L3/L3P

28/08/2023

Cyril Rabat

Département Mathématiques, Mécanique et Informatique
UFR Sciences Exactes et Naturelles

licence-info@univ-reims.fr

UFR Sciences Exactes et Naturelles - Campus Moulin de la Housse
Bâtiment 1, Chemin des Rouliers, 51680 REIMS - Tél : 03 26 91 34 19



Plan de la présentation

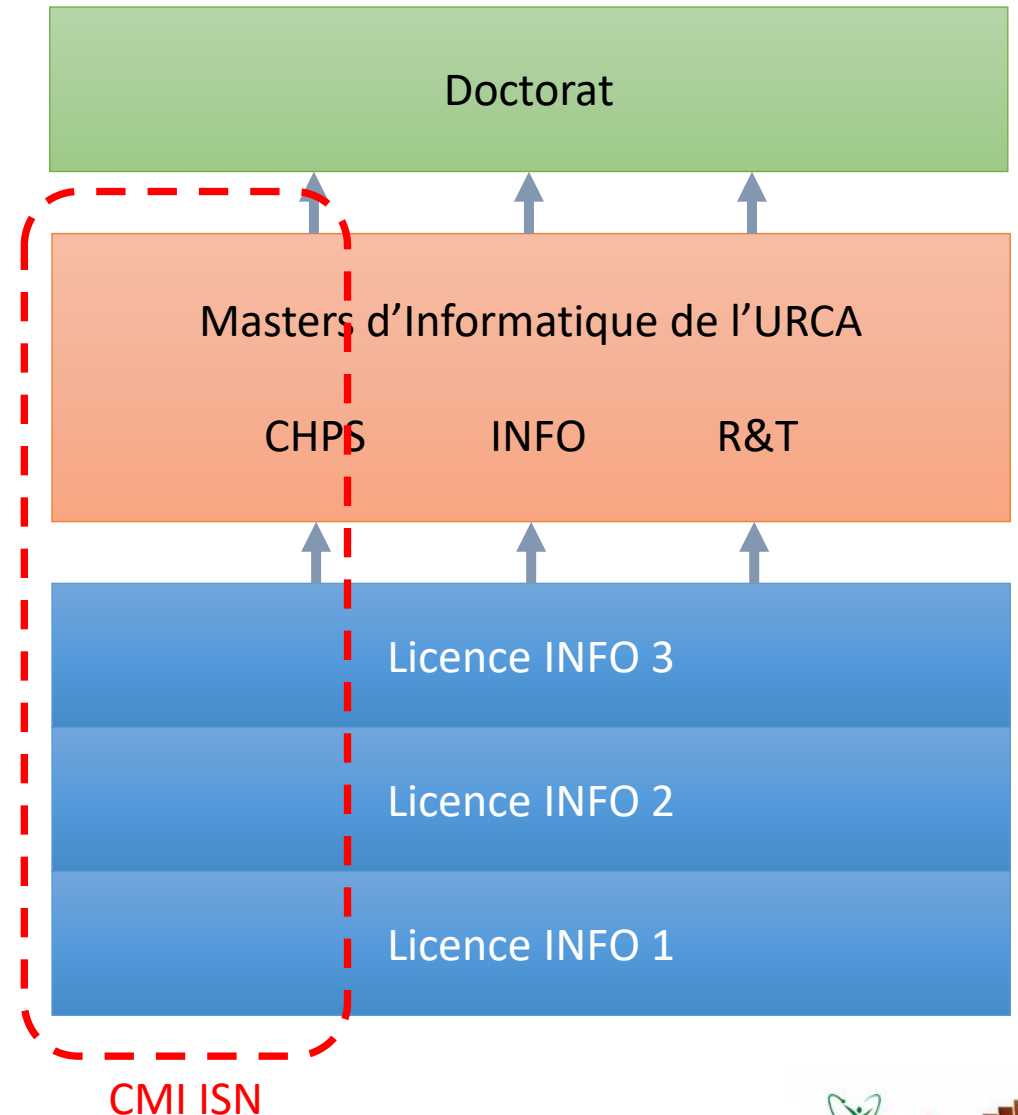
- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2022-2023
- 4) Informations pratiques

Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2022-2023
- 4) Informations pratiques

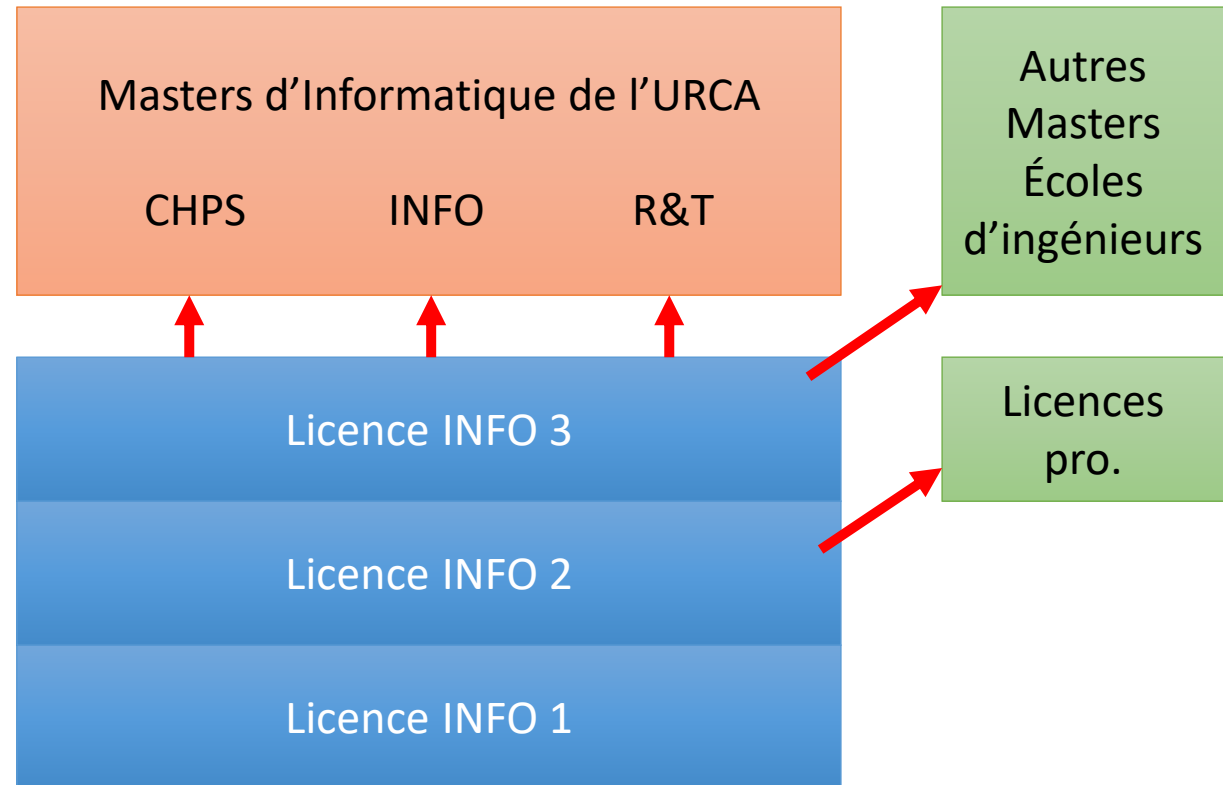
Présentation du cursus

- Entrée après le Bac G
 - Spécialités M, NSI, PC, SI, SVT
- Cycle de formation longue :
 - Licence (Bac + 3)
 - Poursuite en Master (Bac + 5)
 - Voire en Doctorat (Bac + 8)
- Adossement du CMI ISN :
 - Informatique et Simulation Numérique
 - Formation d'ingénierie (sur 5 ans)
 - Repose sur la Licence INFO et le Master d'Informatique CHPS



Poursuites d'études

- Après la L2 :
 - Licences professionnelles (bac+3)
- Après la L3 :
 - Masters d'Informatique de l'URCA
 - CHPS
 - INFO (IA)
 - R&T (ASR ou DAS)
 - Autres Masters
 - Écoles d'ingénieurs
- **Sélection sur dossier !**

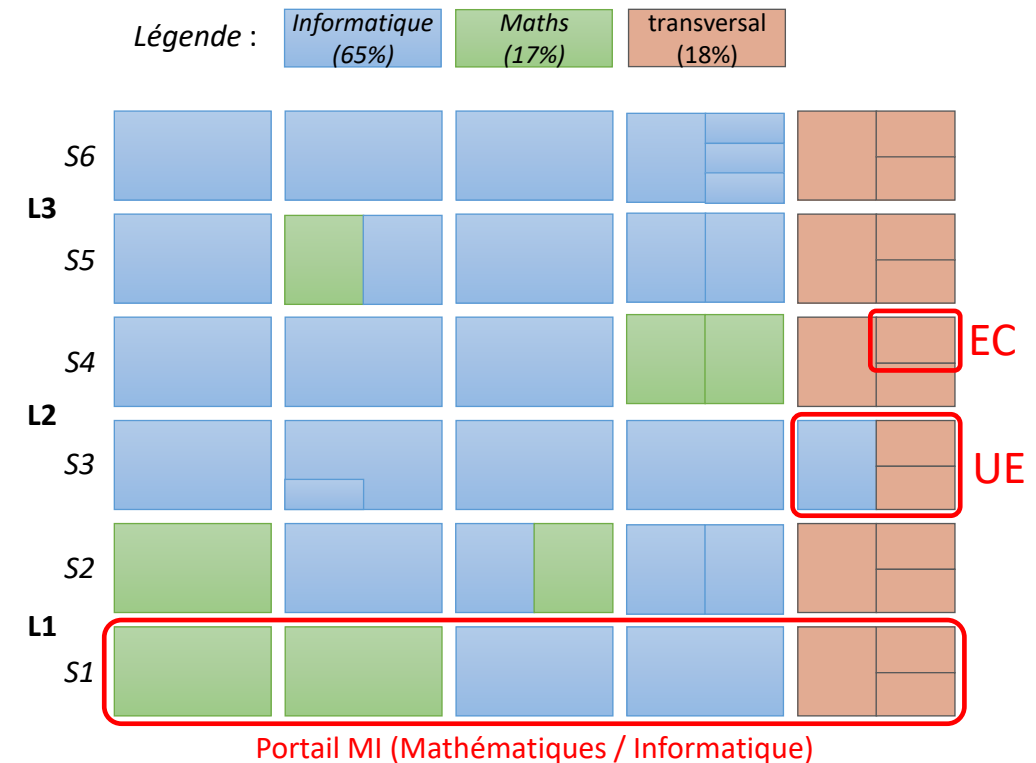


Masters en Informatique de l'URCA

- CHPS : (*responsables MM. Steffemel et Jaillet*)
 - Calcul Haute-Performance et Simulation
 - <https://romeo.univ-reims.fr/chps/>
- INFO : (*responsable M. Fouchal*)
 - IA : Intelligence Artificielle
 - *[lien à venir]*
- R&T : (*responsables MM. Flauzac et Nolot*)
 - ASR : Administration et Sécurité des Réseaux
 - DAS : Développement et Administration des Services
 - <http://www.master-reseaux-telecom-reims.fr/>
- Présentation par les responsables au cours du S6 (L3/L3P uniquement)

Organisation générale du parcours

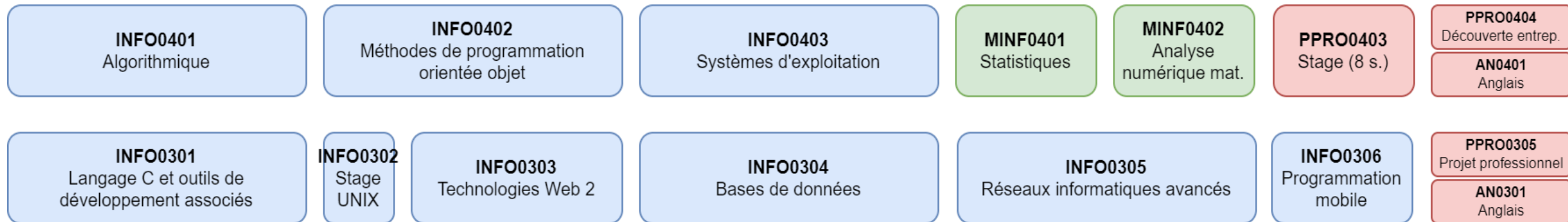
- 6 semestres (notés S1 à S6) de 5 Unités d'Enseignement (UE) de 6 ECTS
- Environ 1650h d'enseignement sur les 3 ans
- Chaque UE :
 - Environ 60h en présentiel
 - Peut contenir plusieurs Enseignements Constitutifs (EC)
- Stages : un par an
 - S2 : stage « ouvrier » (2 semaines à 3 mois)
 - S4 : stage de découverte (8 semaines à 3 mois)
 - S6 : stage en immersion (8 semaines à 3 mois)
- Anglais à chaque semestre



Focus sur la deuxième année

- 2^{ème} année :
 - 75% d'Informatique
 - 10% de Mathématiques
 - 15% transversal (langues, projet professionnel, stage...)
- Stage de 8 semaines minimum (jusqu'à 3 mois)

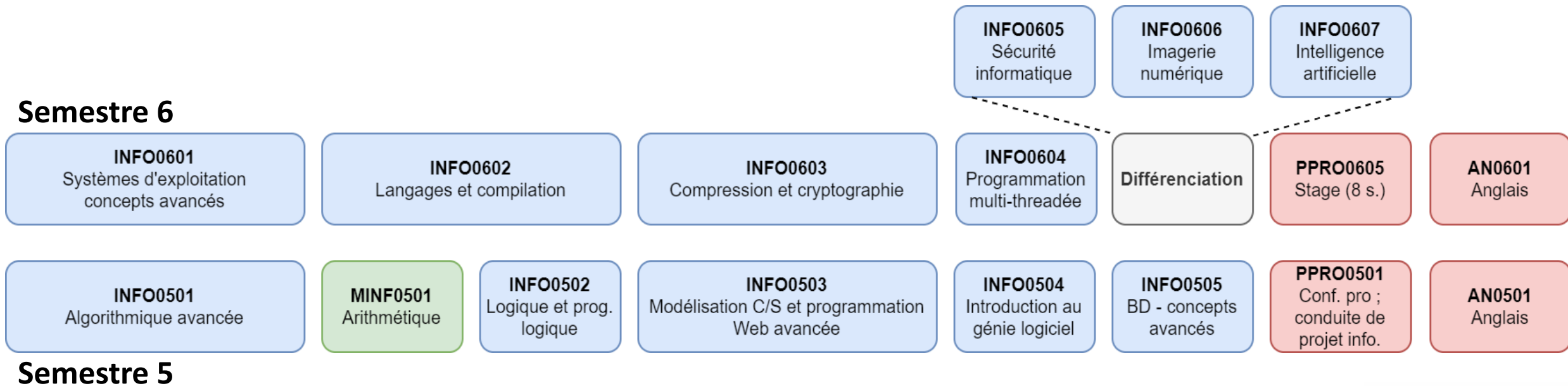
Semestre 4



Semestre 3

Focus sur la troisième année

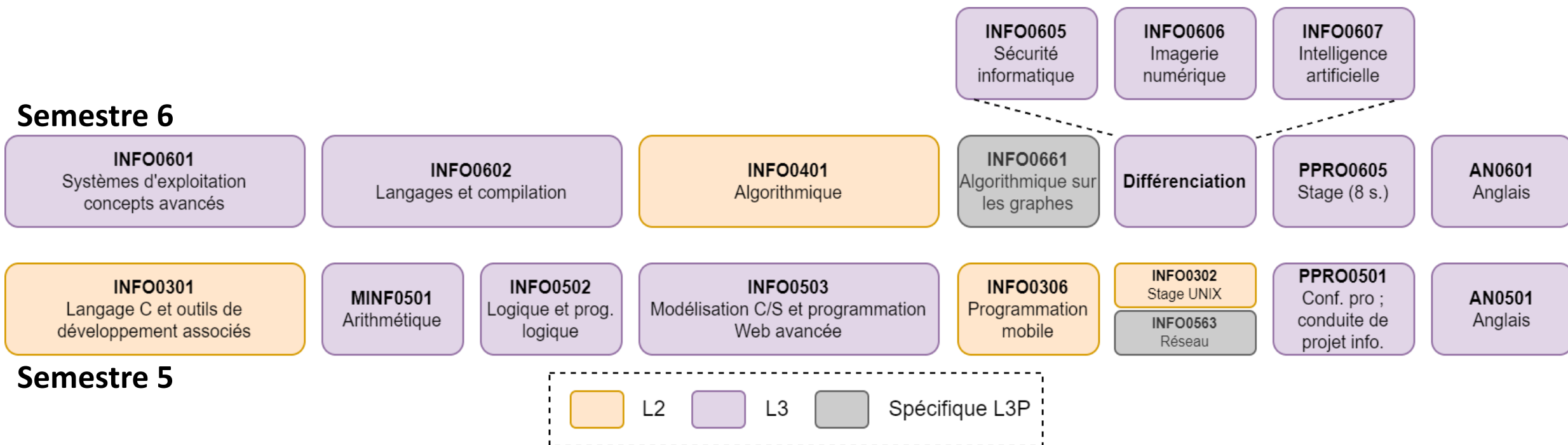
- Stage de 8 semaines minimum (jusqu'à 3 mois) **obligatoire**
- Différenciation S6 (2 parmi 3) : ouverture vers les Masters en Informatique de l'URCA



Focus sur l'année de passerelle (1/2)

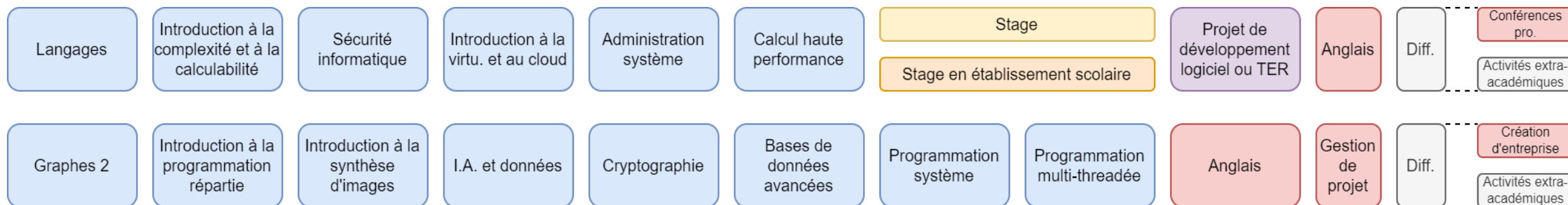
- Parcours composé d'enseignements :
 - De L2 (38%)
 - De L3 (35%)
 - De différenciation :
 - Enseignements spécifiques (8%)
 - Différenciation en fonction du parcours d'origine (20% L2, 80% L3)
- Stage de 8 semaines (jusqu'à 3 mois) **obligatoire**
- Validation de la L3 à l'issue de l'année :
 - La « L3 Passerelle » est une L3 INFO !

Focus sur l'année de passerelle (2/2)

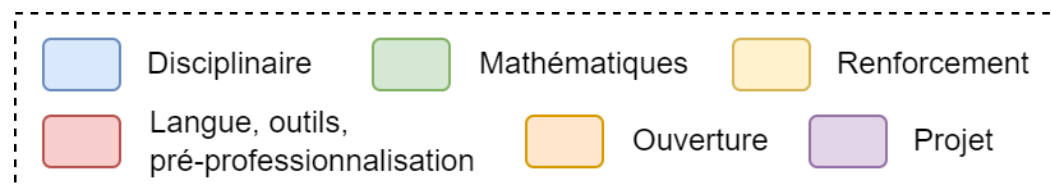
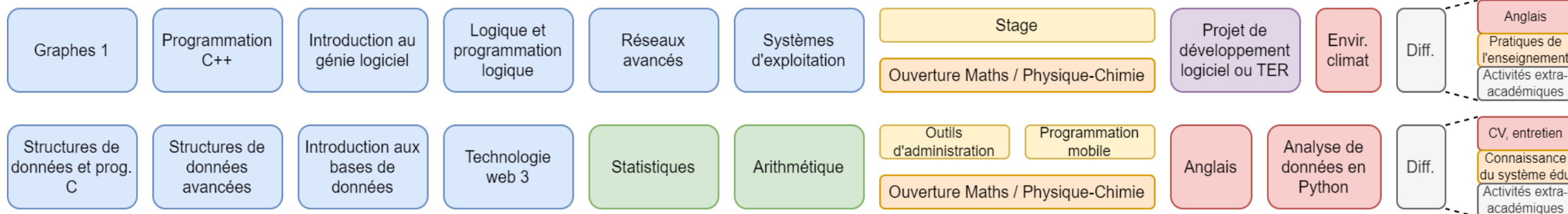


Prochaine maquette 2024-2025 (projet)

3^{ème} année



2^{ème} année



Calendrier universitaire spécifique L2/L3

- Aménagement du calendrier officiel :
 - Semestres 3 et 5 :
 - Semaines 35 à 48 (du 28/08 au 02/12) : 13 semaines d'enseignement
 - Semaine 49 (du 04/12 au 09/12) : examens (contrôle continu uniquement)
 - Semestres 4 et 6 :
 - Semaines 50 à 13 (du 11/12 au 30/03) : 13 semaines d'enseignement
 - Semaine 14 (du 01/04 au 06/04) : examens (contrôle continu uniquement)
- Période pour le stage :
 - Semaine 15 à 22 (du 08/04 au 01/06 inclus) : **8 semaines**
 - Possible au-delà, jusqu'au 31 août maximum

Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2022-2023
- 4) Informations pratiques

Organisation pédagogique universitaire

- CM (Cours Magistraux) :
 - Séances avec toute la promotion
- TD (Travaux Dirigés) :
 - Groupes de 32 étudiants
 - Exercices basés sur les notions présentées en CM
- TP (Travaux Pratiques) :
 - Soit en groupes de 16 étudiants (salles de TP, bâtiment 2/3)
 - Soit en groupes de 32 étudiants (salle de TD) : **PC personnel obligatoire**
 - Mise en pratique des notions

Assiduité

- Présence obligatoire en TD et TP
- Absence non justifiée \Rightarrow défaillance à l'EC \Rightarrow défaillance au semestre \Rightarrow défaillance à l'année
- Attention aux étudiants boursiers :
 - En cas de défaillance : arrêt du paiement + demande de remboursement !
- Demande de dispense d'assiduité possible :
 - Cas spécifiques : sportifs de haut-niveau, handicap, etc.
 - Demande par matière
 - Dossier à déposer à la scolarité **au plus tard fin septembre**
 - Examen en commission pédagogique

Gestion du présentiel

- Affichage du présentiel en ligne sur le site « THoR » :
 - <https://thor.univ-reims.fr/>
- En cas d'absence :
 - Justificatif à déposer sur THoR via un formulaire en ligne
 - À faire dans un délai de **2 semaines après l'absence**
 - Chaque justificatif est étudié par les responsables et peut être :
 - **Valide** : justificatif pris en compte (ABJ aux séances et aux examens concernés)
 - **Invalide** : justificatif non valide
 - **En attente de pièce** : vous devez envoyer une pièce justificative (par mail)
 - **Vu** : justificatif non valide mais qui sera discuté en jury
- Justificatif valable (*cf* le règlement des études) : rendez-vous médical, arrêt maladie, convocation administrative...

Dispense d'assiduité

- Contrat annuel :
 - Demande d'assiduité à déposer à la scolarité **au plus tard fin septembre**
 - Contrat de travail à fournir + planning
 - Examen en commission pédagogique
- Contrat ponctuel :
 - Demande à déposer **AVANT** le travail (licence-info@univ-reims.fr)
 - Contrat de travail à fournir + planning
 - Examen en commission pédagogique
 - Refus systématique si c'est un examen
 - Dépendra de l'implication dans la formation
 - **Ne pas oublier de déposer les justificatifs sur THoR !**
- Dispense des **CM et TD uniquement (sauf TD d'anglais)**
 - ... même s'il est conseillé de rattraper les séances manquées

Contrôle des connaissances

- Accès aux fiches de chaque matière :
 - https://thor.univ-reims.fr/ufrsen/formations.php#mention_INFO_L
- Pour chaque matière :
 - Volume horaire (CM/CMTDi/TD/TP)
 - Modalités de contrôle des connaissances (MCC) avec le type d'épreuve
 - Programme
- Différence entre contrôle continu (tout au long de l'année) et examen terminal (EET)
- Périodes d'examen (uniquement DST) :
 - Première session : décembre et avril
 - Deuxième session (rattrapages) : juin/juillet

Validation : EC / UE / semestre / année

- Validation d'un EC :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des EC validés**
- Validation d'une UE :
 - Si composée d'un seul EC \Rightarrow 10/20 à l'EC et pas de défaillance
 - Si composée de plusieurs EC \Rightarrow 10/20 au total des EC et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des UE compensées/validées**
- Validation d'un semestre :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des UE, EC compensés/validés**
- Validation de l'année :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des semestres, UE, EC compensés/validés**

Redoublement

- Conservation possible de la moyenne pratique (TP test, CRTP) si la note est supérieure ou égale à 12/20
 - Possible uniquement 1 an
 - Demande à faire au responsable de la Licence + responsable de la matière
 - **À faire avant le début des TP / projet**
 - **L'acceptation n'est pas obligatoire (changement de programme, d'enseignant, etc.)**
 - **Cela ne dispense pas de la présence aux TP**
- EC validé ou compensé (validation de l'UE) :
 - Ne peut être repassé en deuxième session
 - Conservé d'une année à l'autre
- Semestre validé :
 - Aucun EC de ce semestre ne peut être repassé en deuxième session
 - Conservé d'une année à l'autre

Enjambement

- Pour les étudiants redoublants, possibilité de suivre des matières de l'année supérieure (sauf pour les L3)
 - Dans le cas d'un semestre validé, le semestre supérieur est suivi dans son intégralité
- IP à faire obligatoirement à la rentrée avec le tuteur (sur feuille)
- Condition : ne pas dépasser les 30 ECTS par semestre
- Une fois les matières choisies :
 - Les étudiants doivent croiser les emplois du temps avec le leur
 - Si aucune possibilité, l'étudiant est désinscrit de la matière
 - Sinon, l'étudiant doit communiquer le groupe au responsable de la formation
- Attention : il est tout à fait possible que des épreuves se chevauchent !

Tutorat (1/2)

- Un tuteur enseignant attribué à chaque étudiant
- Rôles du tuteur :
 - Suivi ; rendez-vous bilan
 - Rencontres à votre initiative pour toute question
- Permanences de tutorat :
 - Plusieurs créneaux dans l'année (indiqués dans vos emplois du temps)
 - Non obligatoires même si de nombreuses informations sont fournies
 - Permet aux étudiants de rencontrer les tuteurs

Tutorat (2/2)

- L'équipe (bureaux dans le bâtiment 3) :
 - Jean-Charles Boisson (jean-charles.boisson@univ-reims.fr)
 - Pierre Delisle (pierre.delisle@univ-reims.fr)
 - Christophe Jaillet (christophe.jaillet@univ-reims.fr)
 - Jessica Jonquet (jessica.jonquet@univ-reims.fr)
 - Cyril Rabat (cyril.rabat@univ-reims.fr)
- **Prendre rendez-vous avant d'essayer de les rencontrer !**
- Liste des étudiants et de leur tuteur : en ligne sur THoR

Plan de la présentation

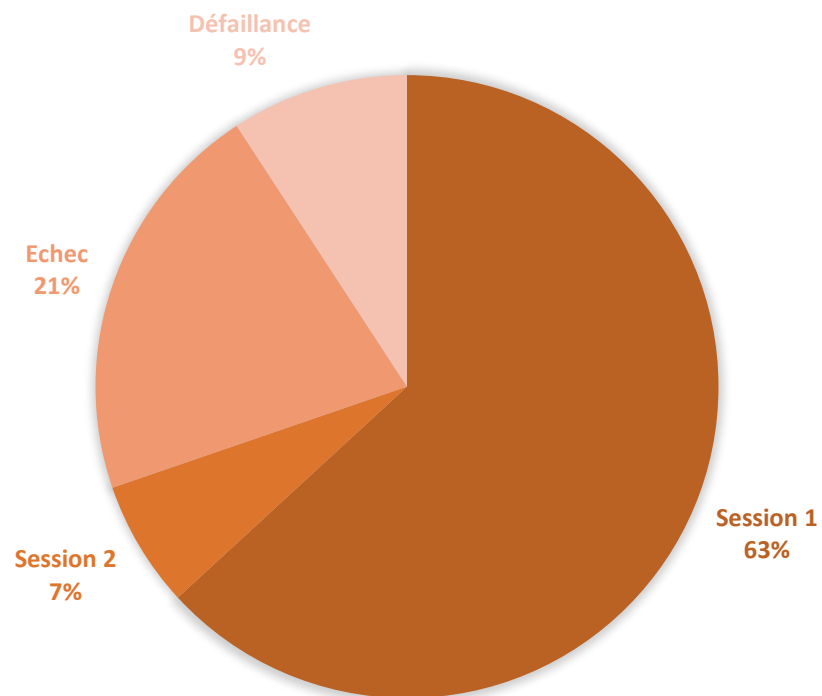
- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2022-2023
- 4) Informations pratiques

Taux de réussite en L2/L3/L3P – 2021-2022

- En L2, sur 72 étudiants (sans compter les 21 défaillants) :
 - 45 validations (30 en session 1, 15 en session 2) : environ 62,5%
- En L3, sur 68 étudiants (sans compter les 7 défaillants) :
 - 53 validations (48 en session 1, 5 en session 2) : environ 78%
- En L3P, sur 5 étudiants (sans compter les 3 défaillants) :
 - 4 validations (4 en session 1, 0 en session 2) : 80%

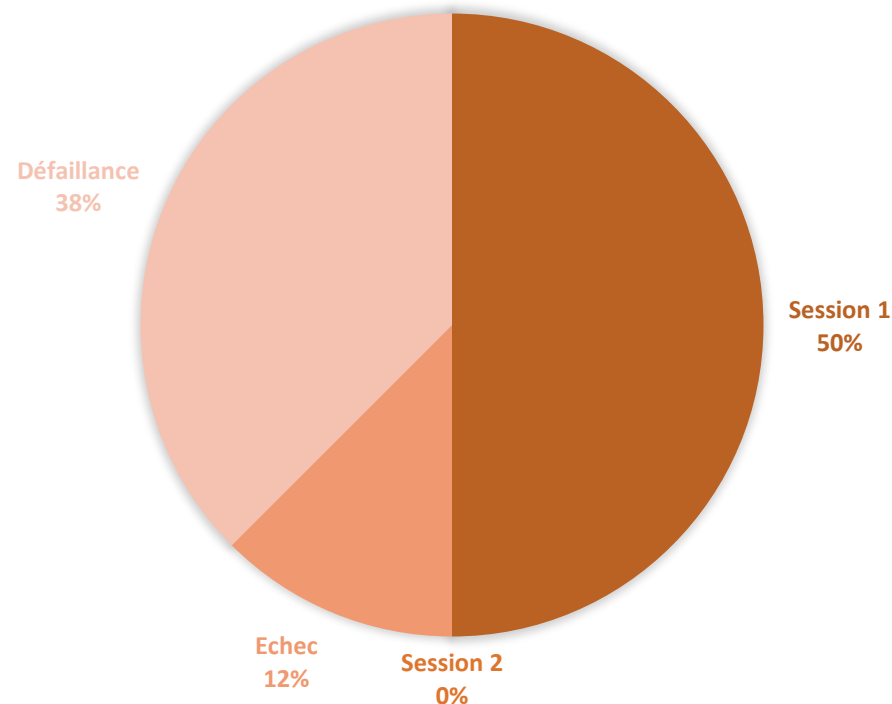
Réussite L3/L3P 2022-2023

L3 (SUR 76 ÉTUDIANTS)



Taux de réussite : 70%

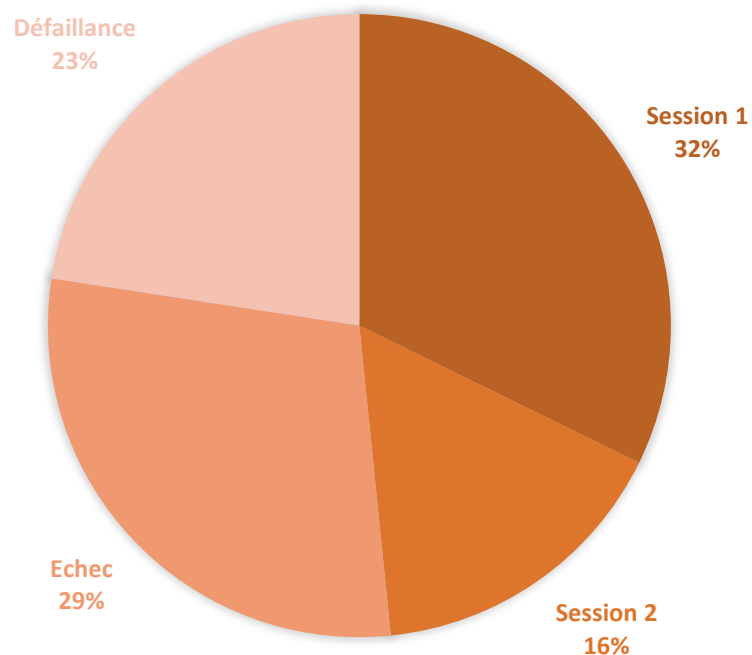
L3P (SUR 12 ÉTUDIANTS)



Taux de réussite : 67%

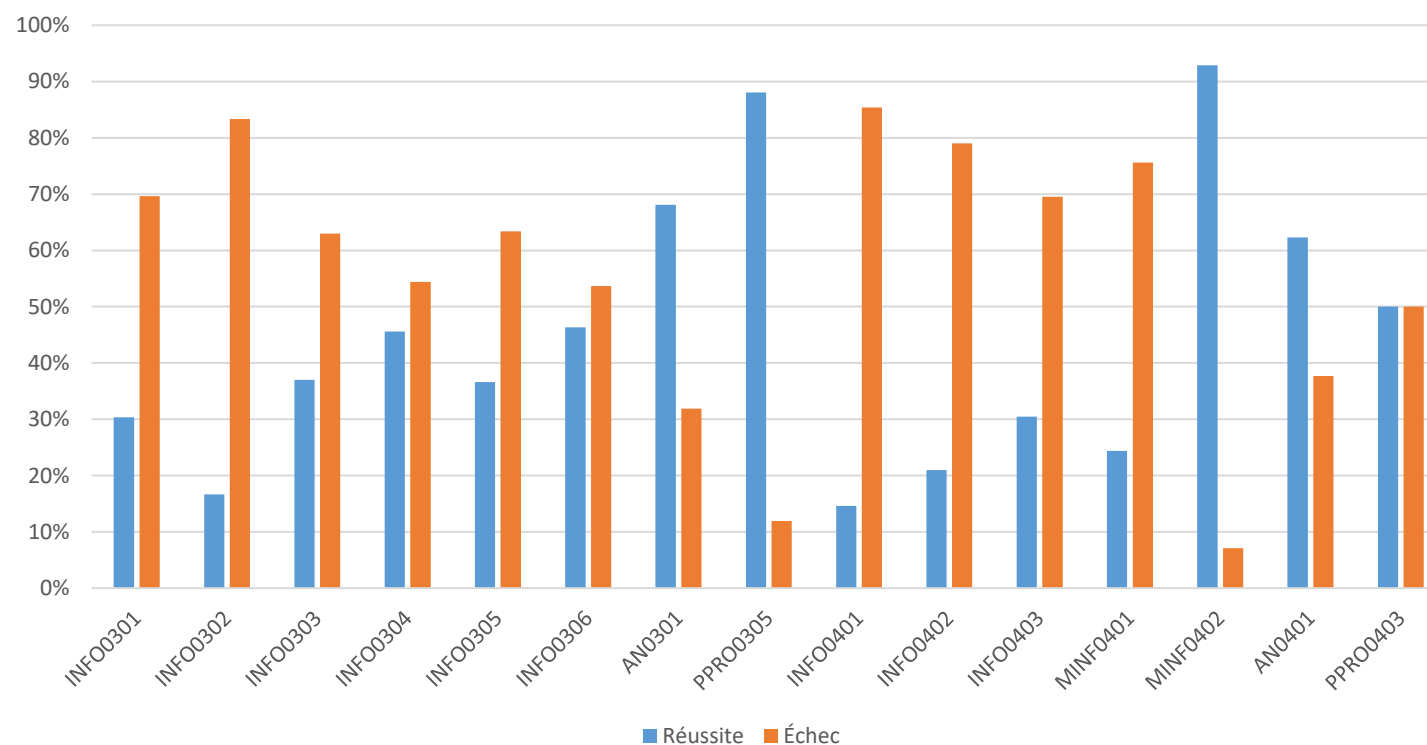
Réussite L2 2022-2023

L2 INFO



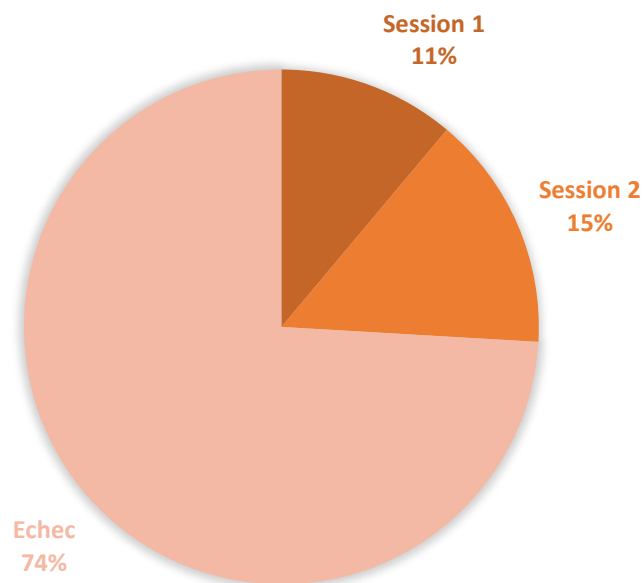
Taux de réussite : 48%

Taux de réussite des différentes matières (session 1)



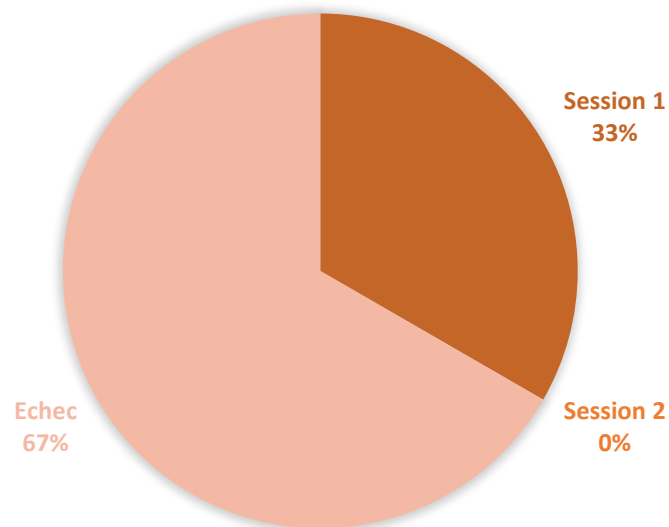
Réussite en L2 en fonction des résultats de L1

ENTRE 10 ET 11 EN L1



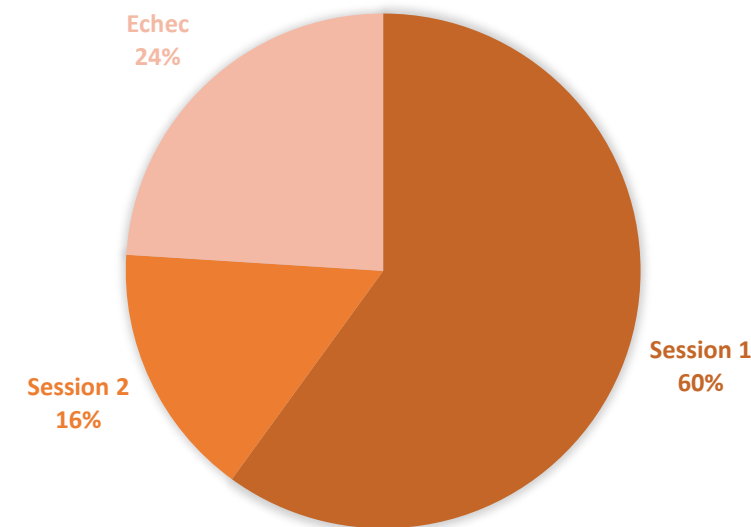
27 étudiants

DE 11 À 12 EN L1



6 étudiants

+ DE 12 EN L1



25 étudiants

Moyenne obtenue en L1 (2021-2022) par les L2 primo-rentrants (2022/2023)

Ce qu'il faut en retenir

- Licence Informatique = formation scientifique
- Nécessite du travail continu : présence non suffisante !
 - Les CM/TD/TP ne sont pas suffisants pour maîtriser les notions
 - Les TP ne sont pas suffisants pour maîtriser les technologies
 - Les projets sont difficiles à faire si aucun travail n'est effectué en amont !
- L'informatique nécessite beaucoup de pratique !
 - Les TP ne sont pas suffisants !
 - Vous **devez** terminer les sujets d'une semaine à l'autre

Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2022-2023
- 4) Informations pratiques

Mail étudiant

- Chaque étudiant possède une adresse personnelle :
 <prenom>.<nom>@etudiant.univ-reims.fr
- Mail à usage professionnel :
 - Consulter régulièrement (tous les jours)
 - Utilisation pour tout contact avec les enseignants
 - Soyez clairs : sujet + signature, rédaction, orthographe
 - Soyez polis !
- Activation lors de la première connexion
- Utilisation :
 - Via le *ebureau*
 - Via un logiciel de messagerie (sur votre téléphone portable, par exemple)

Les étudiants : acteurs de la formation

- Élections de représentants pour chaque groupe de TD
 - Appel à candidature par mail mi-septembre
- Réunions de perfectionnement par année à chaque semestre
 - Enseignants et représentants étudiants
 - Permet de remonter toutes les remarques des étudiants
- Conseil de perfectionnement en fin d'année
- Questionnaires d'évaluation (S3/S5 et S4/S6)

L'amélioration de la formation passe par votre implication

Où trouver les informations ? (1/2)

- Site de la Licence Informatique : <https://www.licenceinfo.fr/>
 - Informations pratiques sur la Licence INFO
 - Liens vers les autres sites
 - Informations sur les démarches « classiques » :
<https://www.licenceinfo.fr/2023/demarches.php>
 - Dispense d'assiduité, demande de VES partielle, conservation des notes de TP
 - Aménagement des études
 - Recours gracieux, annulation de l'inscription
- Site THoR : <https://thor.univ-reims.fr/>
 - Inscription pédagogique
 - Notes
 - Présentiel...

Où trouver les informations ? (2/2)

- Site de l'UFR SEN (Sciences Exactes et Naturelles) :
 - <http://www.univ-reims.fr/ufrsciences>
 - Formation > Scolarité
 - Inscription, réinscription
 - Calendrier universitaire + calendrier des examens
 - Offre de formation
- Bureau virtuel : <http://ebureau.univ-reims.fr/>
 - Emploi du temps
 - Informations personnelles
 - Mail...
- Moodle : <https://cours.univ-reims.fr/my/>
 - Supports de cours
 - Dépôts de documents...

Stage

- Stage effectué au semestre 4 ou 6
- Procédure :
 - Trouver un stage (8 semaines minimum ; 3 mois maximum)
 - Contacter le responsable de la Licence avec les informations nécessaires
 - ⇒ Entreprise, sujet, durée
 - **Si le sujet est validé**, informations à remplir en ligne
 - Application *Pstage* accessible depuis le bureau virtuel (dans « Mes applications »)
 - Une fois la convention remplie, l'envoyer au responsable pour validation
- Y penser rapidement :
 - CV + lettres de motivation à faire
 - Prospection à réaliser
 - Signature par les différentes parties : étudiant, responsable, tuteur en entreprise et Directeur de l'UFR SEN

Anglais

- Groupes de niveau
 - Répartition des étudiants en fonction de leur niveau
 - Groupes multi-formations
- Test de positionnement :
 - À destination des étudiants primo-rentrants ou qui n'ont pas suivi d'enseignement d'anglais à l'UFR SEN en 2022/2023
 - Suivre les instructions sur le site de la Licence INFO
 - Créneaux dans l'emploi du temps
- Les informations seront envoyées par mail

Prochaines étapes

- Après cette présentation :
 - Formulaire de renseignements à remplir (pour les nouveaux)
 - Inscription Pédagogique (IP) pour les redoublants (enjambements)
- Cette semaine :
 - Test de positionnement en anglais (primo)
 - Début des cours (CM, TD et TP)

Emploi du temps

- Très prochainement en ligne
 - Sur le bureau virtuel (dès que les groupes seront fixés et saisis par la scolarité)
 - Sur le site de l'UFR Sciences : [accès](#)
- Liens directs vers les emplois du temps :

<https://www.licenceinfo.fr/2023/emploidutemps.php>

SAFIR-URCA



- Association des étudiants en Informatique
 - De la Licence aux Masters
 - Les anciens diplômés
- Impliquée dans les différents évènements liés à la Licence INFO
 - Et d'autres évènements !
 - T-Shirt et polos de la Licence
 - ...
- Pour plus d'informations :
 - Voir la présentation de l'association...



Informations pratiques

- Site Internet : <https://www.licenceinfo.fr>
- Facebook : <https://www.facebook.com/groups/213445229493092/>
- Discord : <https://discord.gg/T2vM2Tu>
- Nous contacter : licence-info@univ-reims.fr
- Responsable : Cyril RABAT
- Directeur d'études : Pierre DELISLE

